

Compte-Rendu

Conseil Municipal du 10 Juin 2020.

Le dix juin deux mil vingt à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Salle Multi-Activités situé sur la Commune au 5 Ter Rue des Géranioms, sous la présidence de Madame Marie-Jeanne DABADIE, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et conseillers municipaux.

Etaient présents : Mr DEZANDRE, Mme DE CASTRO, Mr FEUGIER, Mme BOURGEOIS, Mr CHALOIN, adjoints,

Mr TOURNIER, Mme RENARD, Mrs PERROT, MOCELLIN, Mmes FOMBARON, CHALANCON, MAILLOT, Mrs MATRAIRE, DUBOUCHEZ, FUSTIER, Mme MARCHAND

Etaient absents : Mme MACCAGNO Sophie, Mme BONNET Christiane

Secrétaire de séance : Mme MAILLOT Nelly

Date de convocation : 04 Juin 2020

Charte de l' élu local

Lecture de la charte de l' élu local par M. MOCELLIN Christophe.

I) Délégations consenties au maire par le Conseil Municipal

Lecture par M. DEZANDRE Didier et approbation à l'unanimité.

II) Indemnités de fonction du Maire et des cinq adjoints

Approbation à l'unanimité

Indemnité brute mensuelle Maire : 51,60 %

Indemnité brute mensuelle Adjointes : 19.80 %

III) MISE EN PLACE DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES

- 1^{er} Adjoint : Finances, Ressources Humaines et appel d'offres.
2^{ème} Adjoint : Action sociale, vie associative sport, culture et animation.
3^{ème} Adjoint : Urbanisme, Agriculture et Environnement.
4^{ème} Adjoint : Education, de l'enfance et jeunesse
5^{ème} Adjoint : Communication, Bâtiments et Espaces Verts, Voiries

IV) DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU C.C.A.S.

Le Conseil Municipal, après vote fixe le nombre de membres à :

- 7 membres élus,
- 7 membres nommés.

Le Conseil Municipal procède à l'élection de ses membres

Président : Marie-Jeanne DABADIE, Maire

Membres élus : Mme DE CASTRO Anne, Mme MAILLOT Nelly, Mme RENARD Françoise, M. DEZANDRE Didier, M. FEUGIER Thierry, Mme CHALACON Jackie, Mme MARCHAND Sandrine

V) DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DU TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE (TE38)

Après vote, sont proclamés délégués :

Délégué titulaire du Conseil Municipal au sein du Territoire d'Energie Isère (TE38) : M. DEZANDRE Didier,

Délégué suppléant du Conseil Municipal au sein du Territoire d'Energie Isère (TE38) : M. FUSTIER Alain

VI) COMMISSION APPEL D'OFFRES

Désigne :

Président de la Commission d'Appel d'Offres : Marie-Jeanne DABADIE, Maire ou son représentant.

Sont proclamés élus, à l'unanimité, les membres titulaires de la Commission d'appel d'offres suivants : M. DEZANDRE Didier, M. PERROT Jean-Pierre, M. FOMBARON Cécile

Sont proclamés élus, à l'unanimité, les membres suppléants de la Commission d'appel d'offres suivants : M. FUSTIER Alain, M. FEUGIER Thierry, M. DE CASTRO Anne

VII) DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE DANS CHAQUE COMMUNE

Membre proposé : Mme DABADIE Marie-Jeanne

Après vote est proclamé référent : Mme DABADIE Marie-Jeanne

VIII) REPRESENTANT A LA RESIDENCE D'ACCUEIL ET DE SOINS « LE PERRON »

Membre proposé : M. DABADIE Marie-Jeanne

Après vote, est proclamée : Représentant au Conseil d'Administration de la Résidence d'Accueil et de Soins « Le Perron » : M. DABADIE Marie-Jeanne

IX) DESIGNATION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE ET D'UN SUPPLEANT

Après vote, sont proclamés référents :

Référent titulaire : M. CHALOIN Michel

Référent suppléant : M. FUSTIER Alain

X) DESIGNATION D'UN ELU REFERENT AMBROISIE

Après vote, est proclamé référent : M. FEUGIER Thierry

XI) Territoire d'Energie Isère (TE38) : RETRAIT DU GROUPEMENT POUR LA FOURNITURE D'ELECTRICITE DES SITES DE – 36kVA

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que la collectivité est adhérente au groupement de commande porté par le TE38 pour la fourniture d'électricité des sites de - 36kVA et qu'à compter du 1^{er} Janvier 2021, la collectivité ne remplira plus les conditions

d'éligibilité c'est pourquoi il est demandé au Conseil Municipal de délibérer pour ce retirer du groupement de commande porté par le TE38 pour la fourniture d'électricité des sites de – 36kVA.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote (14 pour ; 3 abstentions) décide de donner un avis favorable.

XII) Avis dans le cadre de l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société CHEVAL GRANULATS en vue de poursuivre l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires avec adjonction d'activités connexes sur la commune Saint-Vérand, lieu-dit « Au Maine »

Une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société CHEVAL GRANULATS en vue de poursuivre l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires avec adjonction d'activités connexes sur la commune Saint-Vérand, au lieu-dit « Au Maine ». Cette demande d'autorisation est soumise à enquête publique. Le périmètre de l'enquête est étendu à un rayon de 3km autour de la carrière englobant les communes de Beaulieu, Chevrières, Izeron, Murinais, Saint-Marcellin, Saint-Vérand ainsi que notre commune.

La commune a affiché l'avis de l'enquête publique. Madame le Maire informe l'assemblée que le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur ce dossier d'autorisation d'exploitation de carrière de matériaux alluvionnaires avec adjonction d'activités connexes sur la commune Saint-Vérand, au lieu-dit « Au Maine ».

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote (14 pour ; 3 abstentions) décide de donner un avis favorable.

XIII) Avis sur projet de création d'une chambre funéraire à Saint-Sauveur

Le Conseil Municipal est appelé à émettre son avis sur la création d'une chambre funéraire sise 3 Rue Ampère sur la parcelle B1428. Elle fait lecture du courrier reçu des services de la Préfecture de l'Isère (Bureau Droit des Sols et de l'Animation Juridique).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote (4 pour ; 10 abstentions ; 3 contre) décide :

- De donner un avis favorable,

XIV) Exonération loyers « RESTAURANT LE SALVERIEN » pendant la période COVID19

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'épisode du confinement qui a entraîné la fermeture des restaurants. Il est proposé au Conseil Municipal de consentir à exonérer les locataires du « RESTAURANT LE SALVERIEN » de deux mois de loyers soit 938.52 € TTC (loyers des mois d'avril et mai).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- De donner un avis favorable pour l'exonération des deux mois de loyers pour un montant total de 938.52 € TTC (loyers des mois d'avril et mai).

Questions diverses

POINTS DIVERS

- Les complexes sportifs (terrain de foot, city-stade et tennis) sont régulièrement fréquentés par des jeunes malgré les arrêtés, et interdictions dues au confinement.
- Agression d'un adjoint le 24 mai : Dépôt de plainte en gendarmerie. Ils ont récupéré les vidéos des caméras, visionnage en cours.
Une consultation sera faite prochainement avec les riverains.

-Travaux :

Passage à niveau RD32 :

Les travaux avancent et devraient se terminer courant juillet 2020 : Réfection de la route existante et prolongation de la piste cyclable jusqu'à la voie ferrée, projet d'installation de feux tricolores.

Les travaux d'enrobés se feront de jour afin de limiter les coûts. A noter que le département prend part au financement de ceux-ci.

- l'association « La Providence » (espaces verts) intervient sur RN92 + le rond-point d'Intermarché et au centre du village st sauveur.

-Salle multi-activités : Installation de l'estrade amovible en cours

-ECOLES (présenté par Philomène Bourgeois)

Reprise du 8 juin 2020 (2ème phase de déconfinement) 😊

85 élèves : 6 élèves en grandes sections maternelle et 79 élèves en élémentaires.

Ouverture de l'école les lundi et mardi (journée) et les jeudi et vendredi (matinée).

Enfants prioritaires accueillis tous les jours

Reprise de la cantine les lundi et mardi (repas chauds)

Paniers repas les jeudi et vendredi

Prévisions Rentrée 2020-2021 : 145 élèves sur 6 classes

Philomène propose une visite de l'école à la commission EDUCATION et pour constater l'énorme travail mis en place par Thierry FEUGIER, Marie-Jeanne DABADIE et les employés communaux pour la mise en place des mesures pour la sécurité des enfants (Covid-19) en collaboration avec le corps enseignant.

Quelques informations les ressources humaines

Une bonne nouvelle : -Serge TROUILLOUD a repris ses fonctions à mi-temps thérapeutique

Suite au départ à la retraite de Jocelyne GIROUD et de la mutation de Christelle GIROUD,

un recrutement est envisagé sur le grade de rédacteur ou d'agent administratif. La commune se fera accompagner par le CDG 38.

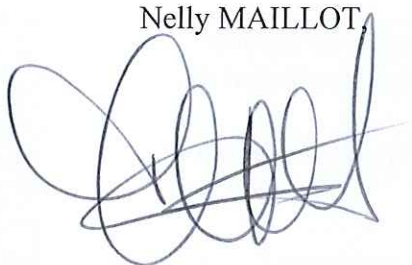
Réouverture de la mairie.

Nouveaux horaires : 8h30-12h et 13h30-17h (fermé au public les mardi et jeudi de 13h30 à 17h).

La séance est levée à 21h05.

La secrétaire de séance

Nelly MAILLOT,



Le Maire,

Marie-Jeanne DABADIE,

